

DEPARTEMENT
MARTINIQUE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE SCHOELCHER

Séance du 18 décembre 2018

| NOMBRES DE MEMBRES | | | | |
|--------------------|----------|--------|-------------------|-------------------------------|
| En exercice | Présents | | Votants | |
| 35 | 21 | | 26 | |
| | | | Dont procurations | |
| | | | 05 | |
| VOTES | | | | |
| Suffrages exprimés | Pour | Contre | Abstention | N'ayant pas pris part au vote |
| 26 | 26 | 00 | 00 | 00 |

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit décembre, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc CLEMENTE, le Maire.

Etaient présents : MM Luc CLEMENTE, Fred DERNE, Marie GARON, Emile GONIER, Yolène LARGEN-MARINE, Christine ALIKER, Eric JULTAT, Arlette BRAVO-PRUDENT, Raphaël BORDELAIS, Josiane NAPOLY épouse PUJAR, Gérard CHAUVET, Joseph Armand BRAY, Marie-Claude RAQUIL, Sainte-Claire JANVIER, William PAULIN, Nicole DUFEAL, Maurice JOSEPH-MONROSE, Marie Victor PAIGERAC, Patrice CHARLEBOIS, Jean-Luc GRABIN, Christian DORDONNE.

Absents excusés : MM Félix CATHERINE, Christian ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Laurie ABAUL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Victorien QUIMBERT, Renaud SAINT-ALBIN.

Procurations : MM Félix CATHERINE, Christian ROY-BELLEPLAINE épouse CLEMENTE, Laurie ABAUL, Maryse SOUFFLEUR épouse AUGUSTE-CHARLERY, Victorien QUIMBERT ont respectivement donné procuration à Raphaël BORDELAIS, Christine ALIKER, Patrice CHARLEBOIS, William PAULIN, Yolène LARGEN-MARINE.

Absents : MM Patrick FLERIAG, Danielle MINIETTI épouse RAYMOND, Dominique CUPIT, Marinette TORPILLE, Christophe AGELAN, Philippe TAIEB, Max ORVILLE, Léone VAILLANT épouse BARDURY.

Date de la convocation

12/12/2018

Date d'affichage de la convocation

12/12/2018

Objet de la Délibération

FINANCES

Ouverture d'autorisations de programme
et de crédits de paiement

Président de Séance :

Luc CLEMENTE, Maire

Secrétaire de Séance :

Emile GONIER

**OUVERTURE D'AUTORISATIONS DE PROGRAMME
ET DE CREDITS DE PAIEMENT**

Prefecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

09 JAN. 2019

Le Conseil municipal ;

- Vu le code Général des Collectivités Territoriales;
- Vu l'instruction budgétaire et comptable M.14 applicable aux communes ;
- Vu la délibération n°2018-10-098 du 04 décembre 2018 du Conseil municipal de Schoelcher relative au débat d'orientations budgétaires pour l'exercice 2019 ;
- Vu le rapport de présentation transmis aux conseillers municipaux ;
- Vu l'avis favorable de la commission finances du 10 décembre 2018 ;
- Vu l'avis favorable du bureau municipal réuni le 10 décembre 2018 ;

DECIDE

- de l'ouverture des autorisations de programme et de crédits de paiement dont la liste suit :

- « **Plan lumière** » d'un montant de 4 231 500€ TTC.

| Montant total de l'AP | CP 2019 | CP 2020 | CP 2021 |
|-----------------------|-----------|-------------|-------------|
| 4 231 500 € | 200 000 € | 1 402 000 € | 2 629 500 € |

- « **Modernisation et confortement sismique des bâtiments scolaires – construction d'une école de transit** » d'un montant de 4 500 000 € TTC.

| Montant total de l'AP | CP 2019 | CP 2020 |
|-----------------------|----------|-------------|
| 4 500 000 € | 500 000€ | 4 000 000 € |

- d'autoriser Monsieur le Maire à passer tous les actes nécessaires à la gestion de ces opérations.

Pour extrait certifié conforme,
Schœlcher, le 08 JAN 2019
Le Maire

VILLE DE SCHœLCHER
Direction des Affaires Financières
LUC CLÉMENTÉ